

Chiffres

rentrée
2014

& bilan
2013/14

Tous les chiffres
de la maternelle
à l'université

Les effectifs
Les résultats
Les écoles
Les établissements
Les universités
L'apprentissage
Les langues
L'insertion



UNE BANQUE À MON IMAGE, ÇA CHANGE MON IMAGE DES BANQUES.

Créé par des enseignants pour leurs collègues, le Crédit Mutuel Enseignant est LA bancassurance dédiée à tous les personnels du monde de l'éducation, de l'enseignement public et privé sous contrat avec l'Etat, de l'enseignement supérieur, de la recherche, de la culture, des sports et de la jeunesse. Banque authentiquement coopérative, le Crédit Mutuel Enseignant place depuis toujours la qualité de son offre et la relation client au coeur de ses préoccupations.

UNE BANQUE CRÉÉE PAR SES COLLÈGUES, ÇA CHANGE TOUT.

Crédit  Mutuel
Enseignant

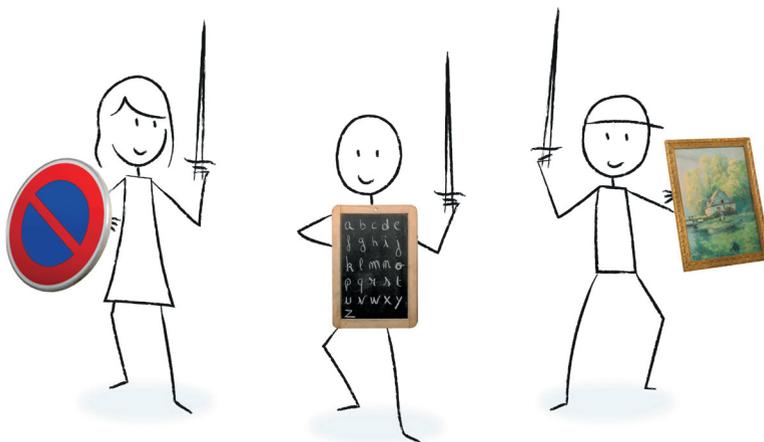
CRÉDIT MUTUEL ENSEIGNANT DU BAS-RHIN
TÉL. : 08 20 00 36 36* – COURRIEL : CME67@CREDITMUTUEL.FR
CRÉDIT MUTUEL ENSEIGNANT DE COLMAR
TÉL. : 08 20 00 08 96* – COURRIEL : CME68COLMAR@CREDITMUTUEL.FR
CRÉDIT MUTUEL ENSEIGNANT DE MULHOUSE
TÉL. : 08 20 00 62 16* – COURRIEL : CME68MULHOUSE@CREDITMUTUEL.FR

Sommaire

Les chiffres clés	
L'académie de Strasbourg	7
La population scolaire, les personnels et le budget	8
Les écoles et les établissements scolaires	9
Le premier degré	
Les effectifs et leur évolution	10
La carte des circonscriptions	11
Le second degré	
Le collège	
Les effectifs et leur évolution	12
La carte des collèges	13
Le lycée, enseignement général et technologique	
Les effectifs et leur évolution	14
La carte des lycées	15
Le lycée, enseignement professionnel	
Les effectifs et leur évolution	16
Les effectifs par type de spécialité et diplôme préparé	17
Les lycées des métiers	18
La carte des lycées offrant une formation professionnelle	19
Le post-bac	
Les effectifs et leur évolution	20
La carte des formations post-bac	21
L'apprentissage	
Les effectifs par spécialité et par niveau	22
L'évolution des effectifs par niveau	
La carte des CFA	23
Les universités d'Alsace	
Les effectifs par groupe disciplinaire et par niveau	24
L'évolution des effectifs	
La carte des sites	25

L'égalité des chances	
L'éducation prioritaire	26
Les réseaux et leurs effectifs	27
La scolarisation des élèves handicapés	28
La carte des dispositifs collectifs de scolarisation	29
Les langues	
La filière bilingue	30
Les effectifs et leur évolution	
Les langues étudiées	32
Les sections européennes et internationales	
Les résultats	33
Les certifications	
Les résultats aux examens	
Le diplôme national du brevet	34
Le baccalauréat	
Les examens professionnels	35
L'insertion professionnelle	
L'insertion des apprentis	36
L'insertion des lycéens	37

LECTURE, CULTURE, PRÉVENTION DES RISQUES. ET SI L'ÉDUCATION ÉTAIT LA MEILLEURE ARME POUR AFFRONTER L'AVENIR ?



AGISSONSPOURLEEDUCATION.FR

L'avenir des enfants dépend de ce que nous leur aurons appris et des valeurs que nous leur aurons transmises. Voilà pourquoi, à la MAIF, nous créons régulièrement des outils éducatifs qui facilitent les apprentissages fondamentaux.

Retrouvez-les sur www.devenir-enseignant-maif.fr.

La MAIF dans votre académie

- Strasbourg : 03 88 15 58 00
- Strasbourg-Meinau : 03 88 43 04 00
- Mulhouse : 03 89 32 74 30



ASSUREUR MILITANT.

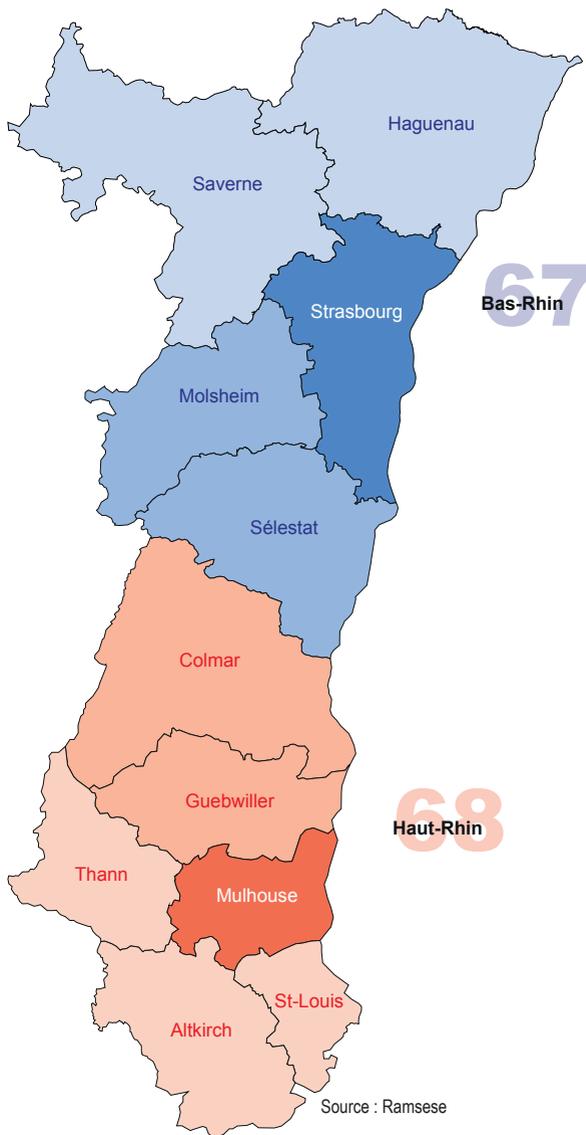
L'académie de Strasbourg

L'académie de Strasbourg correspond à la région Alsace et couvre deux départements : le Bas-Rhin (67) et le Haut-Rhin (68). Elle est divisée en 6 bassins de formation et 11 districts.

Avec une superficie de 8280 km², l'Alsace est à la fois la plus petite région métropolitaine et l'une des plus dense et des plus urbaine. Elle ne couvre que 1,5% du territoire métropolitain mais sa population représente 2,8% de celle du pays.

A la frontière de l'Allemagne et de la Suisse, l'Alsace appartient, par sa géographie et pour une part importante de son économie, à l'espace rhénan. Un actif sur 12 résidant en Alsace travaille en Allemagne ou en Suisse. Les activités industrielles sont diversifiées avec notamment l'automobile, l'agroalimentaire, la mécanique et la chimie.

- Bassin Nord Alsace
- Bassin Strasbourg
- Bassin Centre Alsace Bas-Rhin
- Bassin Centre Alsace Haut-Rhin
- Bassin Mulhouse
- Bassin Sud Alsace
- limite district



Source : Ramsese

Evolution de la démographie

	Recensement 1999	Recensement 2011	Estimation 2013	Evolution de 1999 à 2013
Bas-Rhin	1 026 023	1 099 269	1 104 047	7,60%
Haut-Rhin	707 709	753 056	756 973	6,96%
Alsace	1 733 732	1 852 325	1 861 020	7,34%
France métro.	58 520 688	64 933 400	65 542 916	12,00%

Source : Insee, RP1999 exploitations principales et RP2011 populations légales, 2013-Estimations de population au 1^{er} janvier

Les chiffres clés

■ La population scolaire

Evolution des effectifs du public et du privé sous contrat

(prévision)

Année	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
1 ^{er} degré	182 097	181 239	180 658	177 507	177 154	177 182	176 681	176 832	178 948	179 242
2 nd degré	152 186	150 264	148 911	147 936	148 268	148 653	148 833	148 208	148 530	148 706
Post-bac	7 838	7 926	7 894	7 918	7 995	7 917	8 108	8 284	8 381	8 428
Apprentis	13 316	14 063	14 759	15 151	14 918	15 041	15 487	15 512	15 194	nd*

Sources et champs :

1^{er} degré = constat de rentrée, DSDEN (public et privé sous contrat)

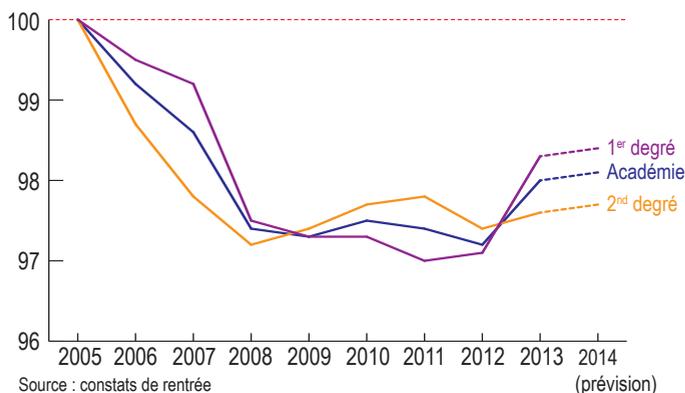
2nd degré = constat de rentrée (public et privé sous contrat), élèves sous statut scolaire, toutes formations hors Morea, FCIL et Cippa, hors Erea

Post-bac = CPGE, BTS et assimilés, DCG et DSAA (public et privé)

Apprentis = centres de formation d'apprentis (public et privé), y compris agriculture - niveaux I à V

* Non disponible

Evolution base 100 (2005)



Les chiffres portés dans les colonnes « privé » concernent les élèves scolarisés dans les établissements privés sous contrat. Les années mentionnées dans les tableaux et graphiques renvoient à l'année de rentrée, exemple : 2010 = année scolaire 2010-2011.

Les personnels du service public en 2013

20 181 enseignants

8 761 dans le 1^{er} degré

11 420 dans le 2nd degré

4 186 autres personnels

92 personnels d'inspection

442 personnels de direction

129 personnels d'orientation

323 personnels d'éducation

1 304 personnels de surveillance

1 295 personnels administratifs

319 personnels de santé et du secteur social

282 ITRF

Constat au 31 décembre 2013 en équivalent temps plein (ETP)

Le budget 2013 : 1 658 016 851 €

Les dépenses de l'enseignement public sont réparties entre 4 budgets opérationnels de programme (Bop) :

- 524,4 M € Bop enseignement du 1^{er} degré dont 99,7% pour la rémunération des personnels,
- 887,7 M € Bop enseignement du 2nd degré dont 99,6% pour la rémunération des personnels,
- 40,3 M € Bop soutien de la politique de l'éducation nationale pour la rémunération des personnels administratifs (77,3%) et le fonctionnement des services,
- 95,5 M € Bop vie de l'élève pour la rémunération des personnels médicaux, sociaux et d'éducation (50,8%), les bourses scolaires... plus 110,1 M € pour l'enseignement privé sous contrat.

Les établissements publics et privés sous contrat en 2013-2014

1 508
écoles
public : 1 471
privé : 37

171
collèges
public : 147
privé : 24

33 CFA
public : 19
privé : 14

70
lycées GT
public : 53
privé : 17

23
lycées professionnels
public : 15
privé : 8

1 Érea
Établissement régional
d'enseignement adapté

1 École
européenne
de la maternelle au lycée

Les écoles par département

	Public		Privé		Académie		Total académie
	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Public	Privé	
Maternelles	303	245	3	0	548	3	551
Élémentaires	321	203	9	6	524	15	539
Primaires*	231	168	11	8	399	19	418
Total	855	616	23	14	1 471	37	1 508

Source : constat de rentrée

*Les écoles primaires proposent un enseignement préélémentaire et élémentaire

Les établissements par département

	Public		Privé		Académie		Total académie
	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Public	Privé	
Collèges	90	57	12	12	147	24	171
Lycées généraux et technologiques (dont lycées polyvalents)	30 (15)	23 (13)	10	7	53 (28)	17	70 (28)
Lycées professionnels	10	5	4	4	15	8	23
Total	130	85	26	23	215	49	264

Source : Ramsese, hors Erea et école européenne

Le premier degré

■ 178 948 élèves en 2013-2014

	Préélémentaire		Elémentaire		Spécial*		Total		
	public	privé	public	privé	public	privé	public	privé	académie
Bas-Rhin	38 545	1 205	61 309	3 578	697	25	100 551	4 808	105 359
Haut-Rhin	26 607	862	41 743	3 766	595	16	68 945	4 644	73 589
Académie	65 152	2 067	103 052	7 344	1 292	41	169 496	9 452	178 948

Source : DSDEN, élèves du 1^{er} degré (public et privé sous contrat)

* Élèves présentant un handicap scolarisés en Clis (voir p.28)

■ Évolution des effectifs sur 10 ans

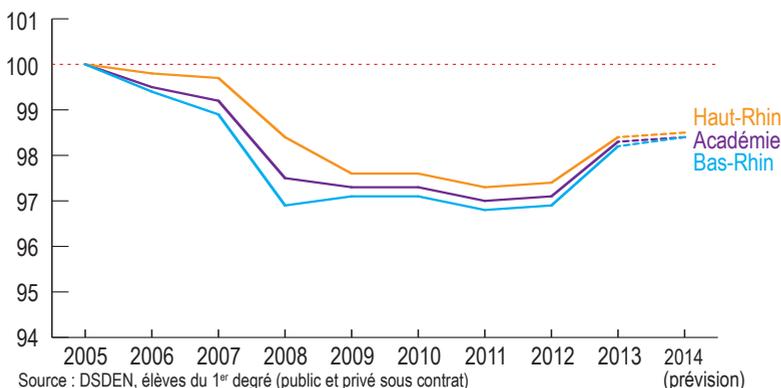
Après une légère progression en 2012, les effectifs du premier degré continuent d'augmenter à la rentrée 2013 : l'académie accueille 2 116 élèves de plus qu'à

la rentrée précédente, soit une progression de 1,2%. Cette tendance à la hausse est confirmée par les prévisions, avec 294 élèves de plus attendus à la rentrée 2014.

Année	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014 (prévision)
Public										
Bas-Rhin	102 804	102 184	101 520	99 830	99 641	99 590	99 289	99 271	100 551	100 782
Haut-Rhin	70 417	70 105	70 027	69 020	68 482	68 467	68 219	68 156	68 945	69 025
Total	173 221	172 289	171 547	168 850	168 123	168 057	167 508	167 427	169 496	169 807
Privé										
Bas-Rhin	4 498	4 428	4 564	4 110	4 520	4 573	4 588	4 722	4 808	4 819
Haut-Rhin	4 378	4 522	4 547	4 547	4 511	4 552	4 585	4 683	4 644	4 616
Total	8 876	8 950	9 111	8 657	9 031	9 125	9 173	9 405	9 452	9 435
Total acad.	182 097	181 239	180 658	177 507	177 154	177 182	176 681	176 832	178 948	179 242

Source : DSDEN, élèves du 1^{er} degré (public et privé sous contrat)

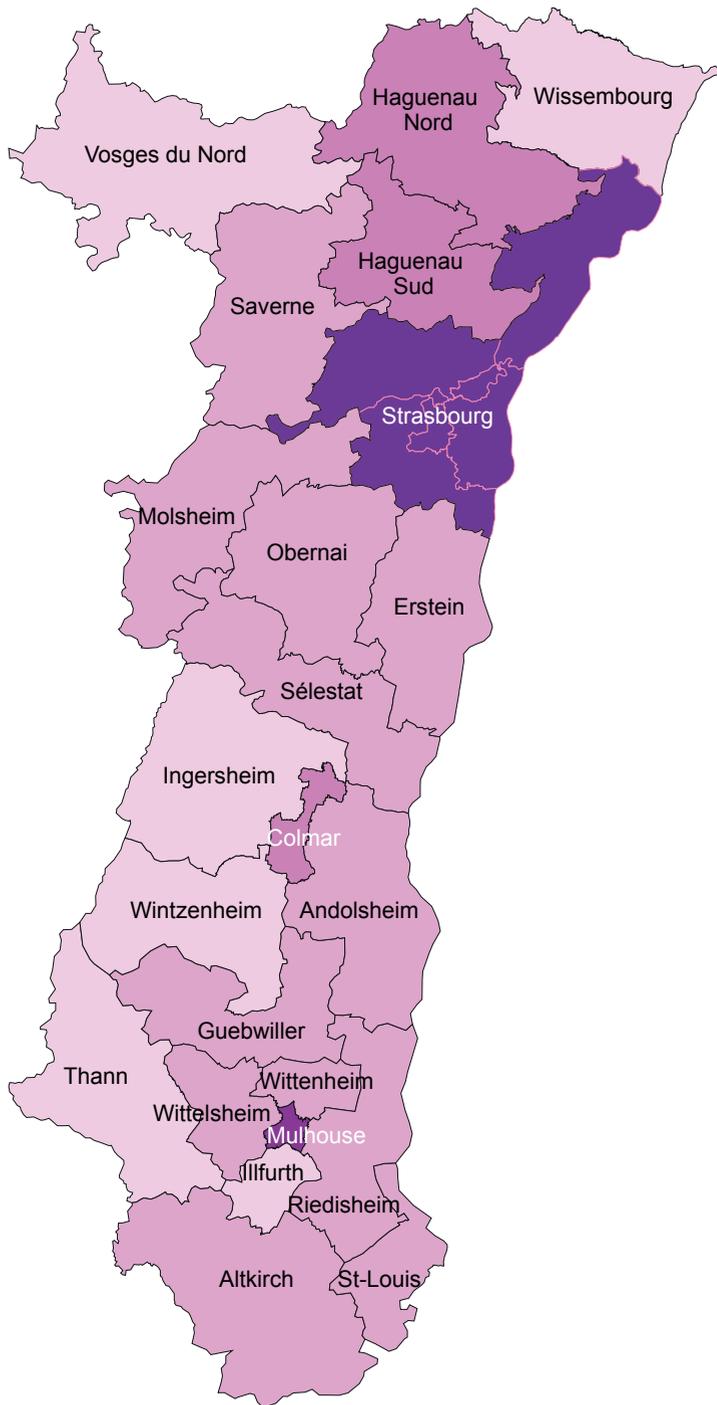
Evolution base 100 (2005)



5,3%
part du privé
sous contrat

Les circonscriptions
du premier degré
en 2013-2014

Le territoire de l'académie
est subdivisé en 37 circonscriptions.
Strasbourg en compte 12,
Colmar 2 et Mulhouse 3.



Nombre d'élèves
par circonscription

- 56 214
- 13 433
- de 6 000 à 6 999
- de 5 000 à 5 999
- moins de 5 000
- limite de circonscription

Le collège

■ 88 938 élèves en 2013-2014

	2013-2014			prévisions 2014-2015		
	public	privé	total	public	privé	total
Bas-Rhin	45 723	6 422	52 145	45 472	6 433	51 905
Haut-Rhin	30 005	6 788	36 793	29 824	6 816	36 640
Académie	75 728	13 210	88 938	75 296	13 249	88 545

Source : MEN-Scolarité / Champ : effectifs du 1^{er} cycle en collège (public et privé sous contrat) y compris Segpa, sans Erea et sans Dima

dont 2 771 élèves scolarisés dans les **Segpa**, sections d'enseignement général et professionnel adapté.

■ Évolution des effectifs sur 10 ans

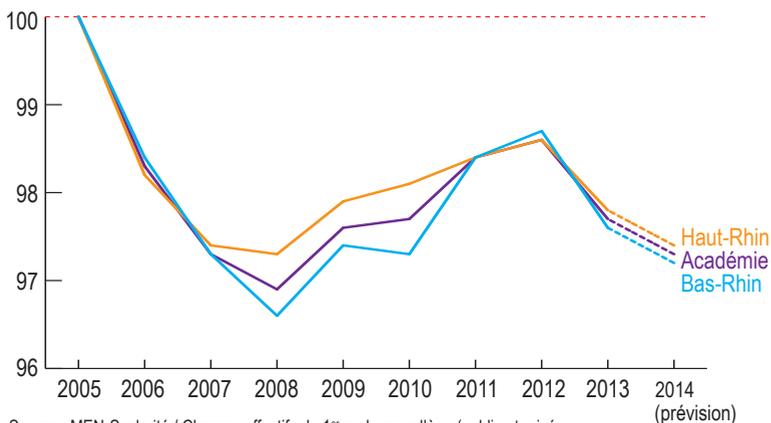
Après deux années de hausse, les effectifs diminuent en 2013 de 700 élèves dans les collèges. L'évolution est similaire dans les deux départements alsaciens : le

Bas-Rhin perd 446 collégiens (-1,0%), le Haut-Rhin 258 (-0,8%). A la rentrée 2014, cette tendance devrait se poursuivre avec -393 élèves attendus.

Année	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014 (prévision)
Bas-Rhin	53 413	52 535	51 953	51 598	52 008	51 985	52 554	52 710	52 145	51 905
Haut-Rhin	37 602	36 924	36 621	36 569	36 818	36 898	37 013	37 069	36 793	36 640
Académie	91 015	89 459	88 574	88 167	88 826	88 883	89 567	89 779	88 938	88 545

Source : MEN-Scolarité / Champ : effectifs du 1^{er} cycle en collège (public et privé sous contrat) y compris Segpa, sans Erea et sans Dima

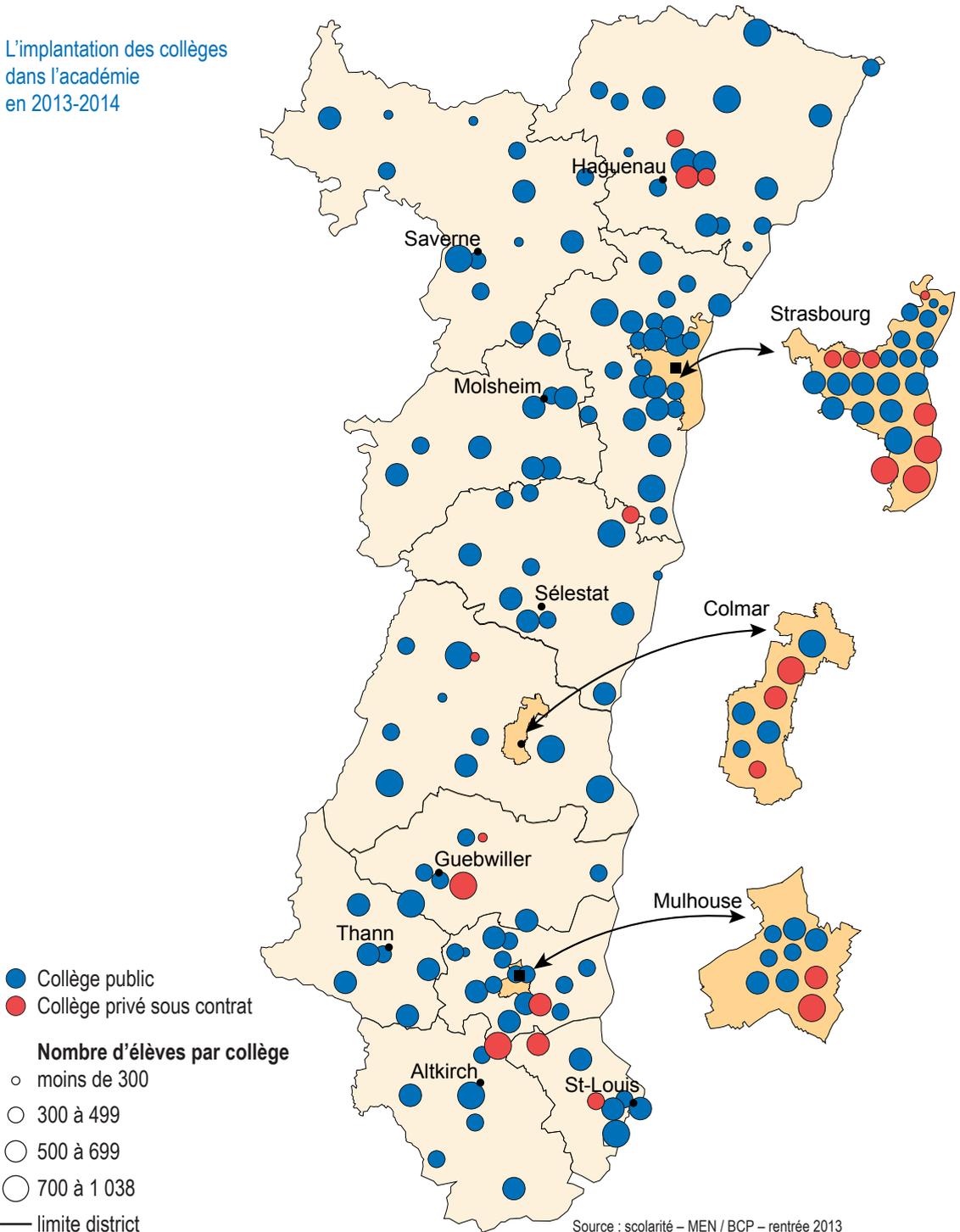
Evolution base 100 (2005)



Source : MEN-Scolarité / Champ : effectifs du 1^{er} cycle en collège (public et privé sous contrat) y compris Segpa, sans Erea et sans Dima

14,9%
part du privé
sous contrat

L'implantation des collèges dans l'académie en 2013-2014



Le lycée, enseignement général et technologique

■ 40 579 élèves en 2013-2014

	2013-2014			prévisions 2014-2015		
	public	privé	académie	public	privé	académie
Bas-Rhin	21 101	3 396	24 497	21 601	3 380	24 981
Haut-Rhin	13 490	2 592	16 082	13 703	2 538	16 241
Académie	34 591	5 988	40 579	35 304	5 918	41 222

Source : MEN-Scolarité / Champ : effectifs du 2nd cycle général et technologique (public et privé sous contrat), hors post-bac

■ Evolution des effectifs sur 10 ans

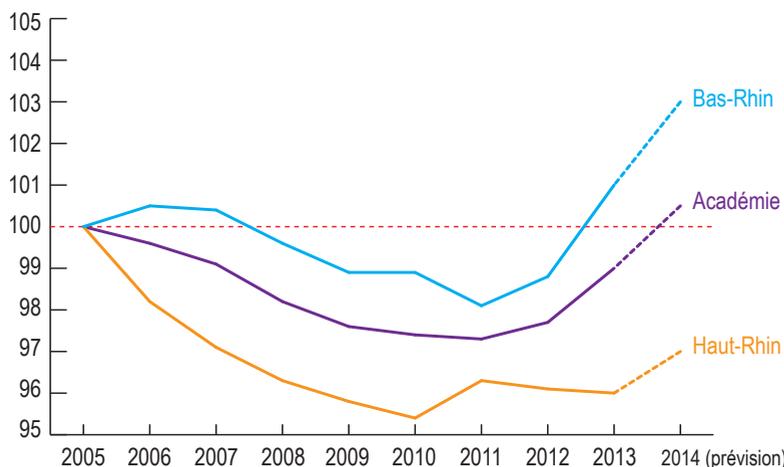
Après une baisse de plus de 1 000 élèves entre 2005 et 2011, les effectifs des voies générale et technologique progressent en 2013 pour la deuxième année consécutive. Cette progression est portée par le département du

Bas-Rhin (+530 élèves, soit +2,2%), les effectifs restant stables dans le Haut-Rhin. Pour la rentrée 2014, cette tendance devrait se confirmer, les prévisions faisant état de 643 élèves de plus.

Année	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	(prévision) 2014
Bas-Rhin	24 262	24 379	24 353	24 164	23 993	23 984	23 796	23 967	24 497	24 981
Haut-Rhin	16 744	16 447	16 266	16 119	16 042	15 974	16 123	16 089	16 082	16 241
Académie	41 006	40 826	40 619	40 283	40 035	39 958	39 919	40 056	40 579	41 222

Source : MEN-Scolarité / Champ : effectifs du 2nd cycle général et technologique (public et privé sous contrat), hors post-bac

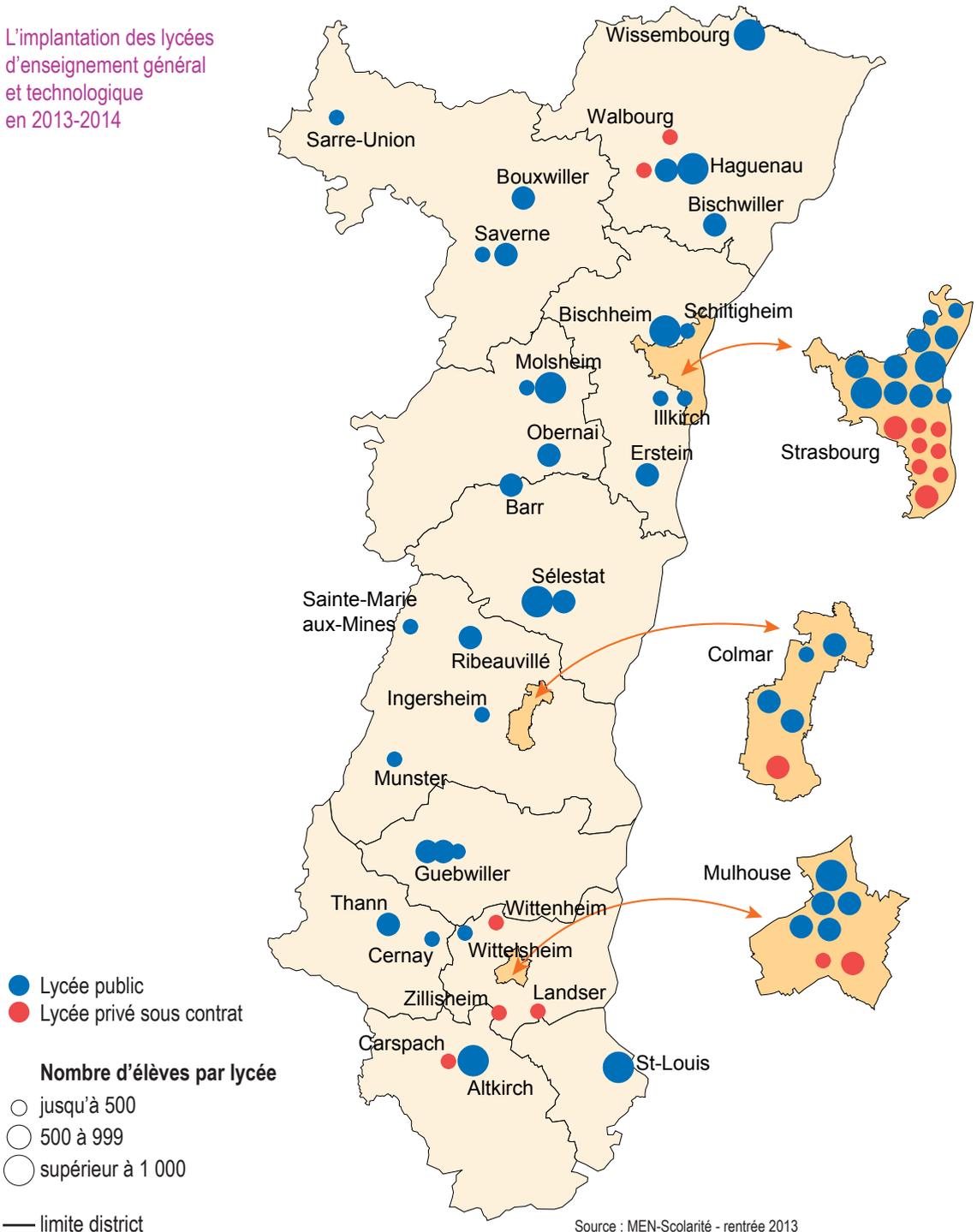
Evolution base 100 (2005)



Source : MEN-Scolarité / Champ : effectifs du 2nd cycle général et technologique (public et privé sous contrat), hors post-bac

14,8%
part du privé
sous contrat

L'implantation des lycées
d'enseignement général
et technologique
en 2013-2014



Le lycée, enseignement professionnel

Les élèves de la voie professionnelle sont scolarisés soit dans les lycées professionnels, soit dans les sections d'enseignement professionnel (SEP) des lycées polyvalents.

■ 18 570 élèves en 2013-2014

	2013-2014			prévisions 2014-2015		
	public	privé	académie	public	privé	académie
Bas-Rhin	9 083	1 229	10 312	9 191	1 233	10 424
Haut-Rhin	6 953	1 305	8 258	6 951	1 304	8 255
Académie	16 036	2 534	18 570	16 142	2 537	18 679

Source : MEN-Scolarité / Champ : effectifs du 1^{er} et du 2nd cycle professionnel (public et privé sous contrat), hors Erea et Dima

dont 1 021 élèves de 1^{er} cycle (la grande majorité de ces jeunes sont accueillis dans les classes de 3^e DP6, découverte professionnelle 6 heures, implantées dans les lycées professionnels) et **16 élèves** d'autres formations de niveau IV et V.

■ Évolution des effectifs sur 10 ans

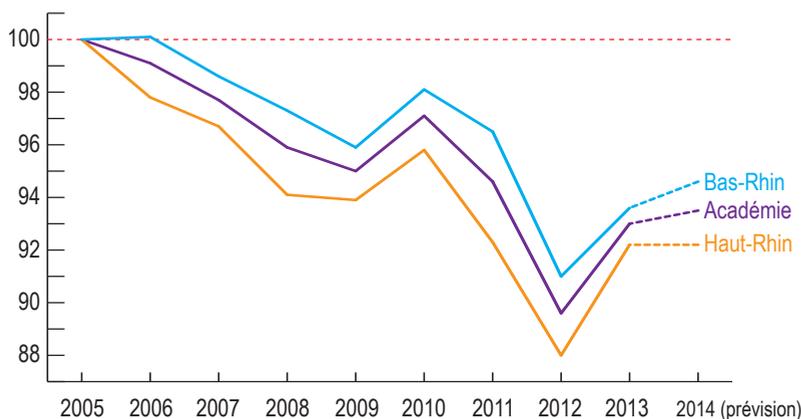
Après deux années consécutives de baisse, les effectifs de l'enseignement professionnel augmentent à nouveau en 2013 (+674 élèves), essentiellement en terminale

bac pro. Les prévisions pour la rentrée 2014 tablent sur un ralentissement de la progression, avec une centaine d'élèves de plus attendus.

Année	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014 (prévision)
Bas-Rhin	11 016	11 030	10 858	10 721	10 569	10 812	10 629	10 020	10 312	10 424
Haut-Rhin	8 955	8 762	8 662	8 430	8 408	8 577	8 262	7 876	8 258	8 255
Académie	19 971	19 792	19 520	19 151	18 977	19 389	18 891	17 896	18 570	18 679

Source : MEN-Scolarité / Champ : effectifs du 1^{er} et du 2nd cycle professionnel (public et privé sous contrat), hors Erea et Dima

Evolution base 100 (2005)



Source : MEN-Scolarité / Champ : effectifs du 1^{er} et du 2nd cycle professionnel (public et privé sous contrat), hors Erea et Dima

13,6%
part du privé
sous contrat

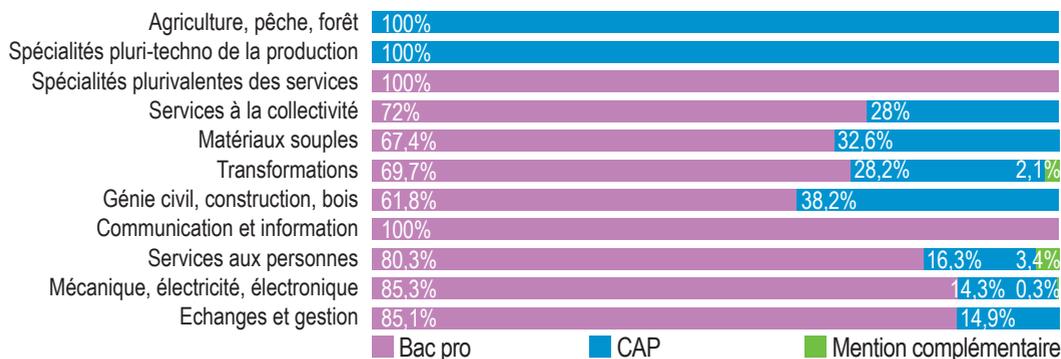
■ Effectifs de l'enseignement professionnel en 2013-2014 par type de spécialité et diplôme préparé

	Bac pro	CAP	MC*	Total
Agriculture, pêche, forêt		24		24
Spécialités pluri-techno de la production		66		66
Spécialités plurivalentes des services	1 462			1 462
Services à la collectivité	172	67		239
Matériaux souples	252	122		374
Transformations	1 054	426	32	1 512
Génie civil, construction, bois	735	455		1 190
Communication et information	672			672
Services aux personnes	2 442	495	104	3 041
Mécanique, électricité, électronique	3 751	630	15	4 396
Echanges et gestion	3 876	681		4 557
Total par niveau	14 416	2 966	151	17 533

Source : MEN-Scolarité / Champ : effectifs du 2nd cycle professionnel (public et privé sous contrat), hors Erea et Dima

* Mention complémentaire

NB : A ces 17 533 élèves du second cycle professionnel, il faut ajouter 1 021 élèves du 1^{er} cycle et 16 élèves d'autres formations de niveau IV et V pour obtenir le total des effectifs de la voie professionnelle (voir page 16).



Source : MEN-Scolarité / Champ : effectifs du 2nd cycle professionnel (public et privé sous contrat), hors Erea et Dima

■ Autres élèves bénéficiant d'une formation professionnelle en 2013-2014

Etablissement régional d'enseignement adapté (Erea)

Formation	Effectifs
1 ^{re} année CAP	58
2 ^e année CAP	56
Segpa	76
Total	190

Source : MEN-Scolarité
Champ : élèves sous statut scolaire

Dispositif d'initiation aux métiers en alternance (Dima)

	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Académie
Public	115	134	249
Privé sous contrat	1	3	4
Ensemble	116	137	253

Source : MEN-Scolarité

Les lycées des métiers

Indicateur d'excellence pour les voies technologique et professionnelle, le label lycée des métiers qualifie des établissements qui offrent une palette étendue de formations et de services, grâce à des partenariats actifs associant les trois principaux acteurs de la mise en œuvre de la formation professionnelle : l'autorité académique, la Région et les milieux économiques.

Le label lycée des métiers pose les conditions pour la réussite des parcours de formation avec :

- une offre de formation cohérente destinée à des publics variés (scolaires, apprentis, formation continue),
- la possibilité d'adapter, de personnaliser ces parcours
- l'adaptation de la carte des formations aux besoins socio-économiques.

Ce label est délivré pour cinq ans aux établissements qui respectent un cahier des charges national complété par des critères académiques.

A la rentrée 2014, l'académie de Strasbourg compte 26 établissements labellisés :

■ dans le Bas-Rhin

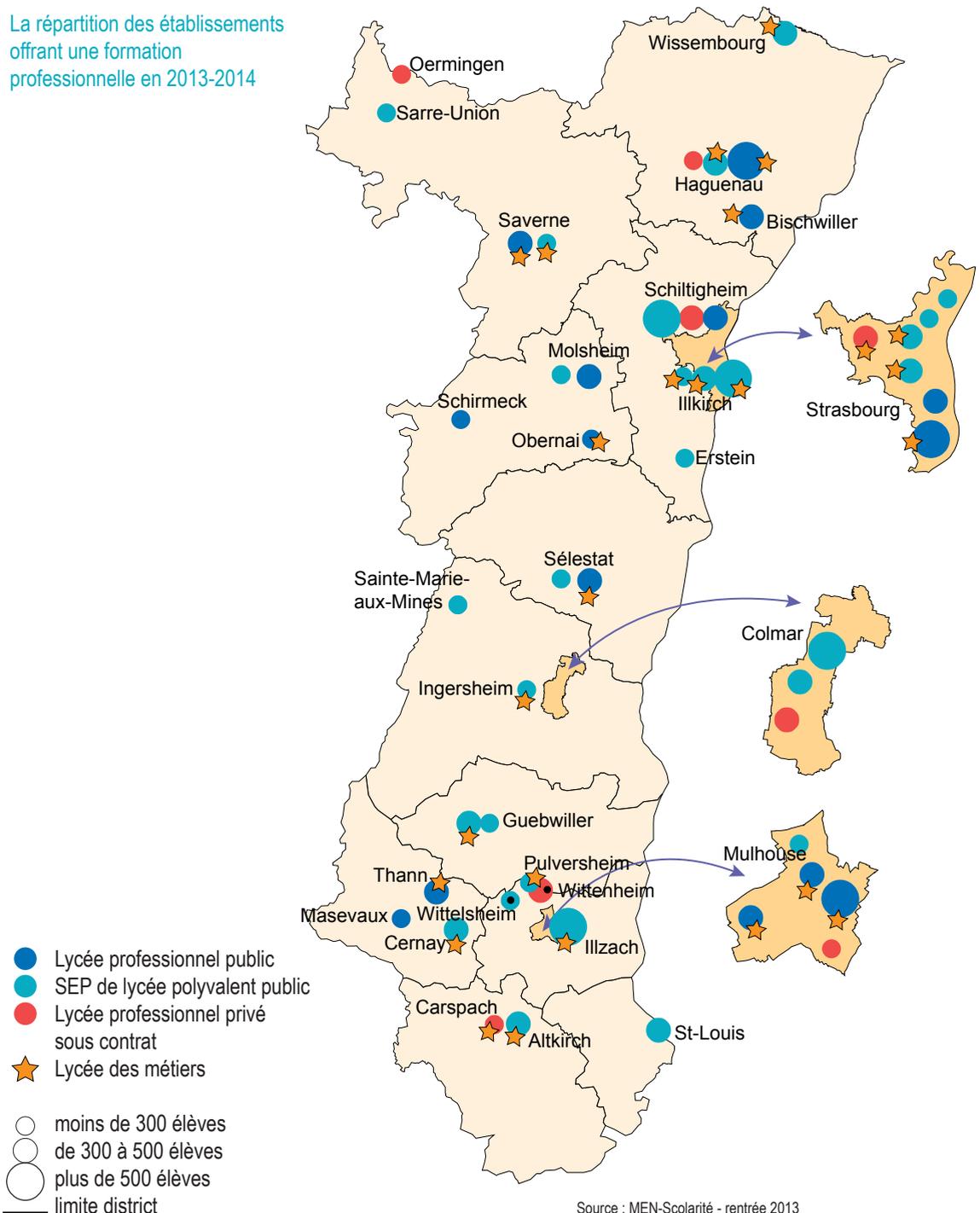
- lycée professionnel Goulden (Bischwiller), en partenariat avec le lycée polyvalent Heinrich-Nessel (Haguenau)
- lycée professionnel Siegfried (Haguenau)
- lycée polyvalent Alexandre Dumas (Illkirch), métiers de l'hôtellerie et du tourisme
- lycée polyvalent Le Corbusier (Illkirch), métiers du bâtiment et des travaux publics
- lycée polyvalent Gutenberg (Illkirch), métiers des industries graphiques
- lycée professionnel Paul-Émile Victor (Obernai), métiers de la maintenance

- lycée polyvalent du Haut-Barr (Saverne)
- lycée professionnel Jules Verne (Saverne)
- lycée professionnel Schweisguth (Sélestat)
- lycée polyvalent Louis Couffignal (Strasbourg), métiers des techniques industrielles et des sciences de l'ingénieur
- lycée polyvalent René Cassin (Strasbourg)
- lycée professionnel Jean-Frédéric Oberlin (Strasbourg)
- institution Sainte Clotilde (Strasbourg) lycée général, technologique et professionnel
- lycée polyvalent Stanislas (Wissembourg)

■ dans le Haut-Rhin

- lycée polyvalent Jean-Jacques Henner (Altkirch)
- institut Sonnenberg (Carspach)
- lycée polyvalent Gustave Eiffel (Cernay), métiers du bâtiment et des travaux publics
- lycée polyvalent Joseph Storck (Guebwiller)
- lycée polyvalent Ettore Bugatti (Illzach), métiers de l'automobile, du transport et de la logistique
- lycée polyvalent Lazare de Schwendi (Ingersheim)
- lycée professionnel Roosevelt (Mulhouse)
- lycée professionnel Charles Stœssel (Mulhouse)
- lycée professionnel du Rebberg (Mulhouse)
- lycée polyvalent Charles de Gaulle (Pulversheim), métiers de la mécanique, de l'électricité et de la maintenance
- lycée professionnel Charles Pointet (Thann)

La répartition des établissements
offrant une formation
professionnelle en 2013-2014



Source : MEN-Scolarité - rentrée 2013

Le post-bac

■ 8 381 étudiants dans les sections post-bac en 2013-2014

Formations post-bac dispensées dans les lycées alsaciens :

- STS sections de techniciens supérieurs préparant au brevet de technicien supérieur (BTS) en 2 ans
- CPGE classes préparatoires aux grandes écoles en 2 ans (et prépa pro du lycée Cassin en 3 ans)
- DCG diplôme de comptabilité et de gestion en 3 ans
- DSAA diplôme supérieur d'arts appliqués en 4 ans (BTS+2)

	Bas-Rhin		Haut-Rhin		Total			prévision 2014
	public	privé	public	privé	public	privé	académie	
CPGE	1 851	168	454	0	2 305	168	2 473	5 737
STS	3 276	597	1 635	127	4 911	724	5 635	
DSAA	48	0	0	0	48	0	48	
DCG	106	0	119	0	225	0	225	231
Total	5 281	765	2 208	127	7 489	892	8 381	8 428

Source : MEN-Scolarité / Champ : effectifs des formations post-bac en lycée (public et privé sous contrat)

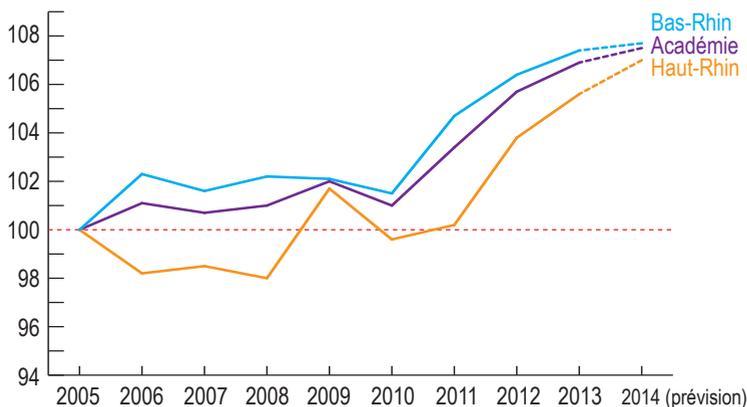
Note : les prévisions du DSAA sont incluses dans les STS

■ Evolution des effectifs dans les sections post-bac sur 10 ans

Année	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014 (prévision)
Bas-Rhin	5 627	5 755	5 717	5 751	5 746	5 714	5 892	5 988	6 046	6 062
Haut-Rhin	2 211	2 171	2 177	2 167	2 249	2 203	2 216	2 296	2 335	2 366
Total	7 838	7 926	7 894	7 918	7 995	7 917	8 108	8 284	8 381	8 428

Source : MEN-Scolarité / Champ : effectifs des formations post-bac en lycée (public et privé sous contrat)

Evolution base 100 (2005)



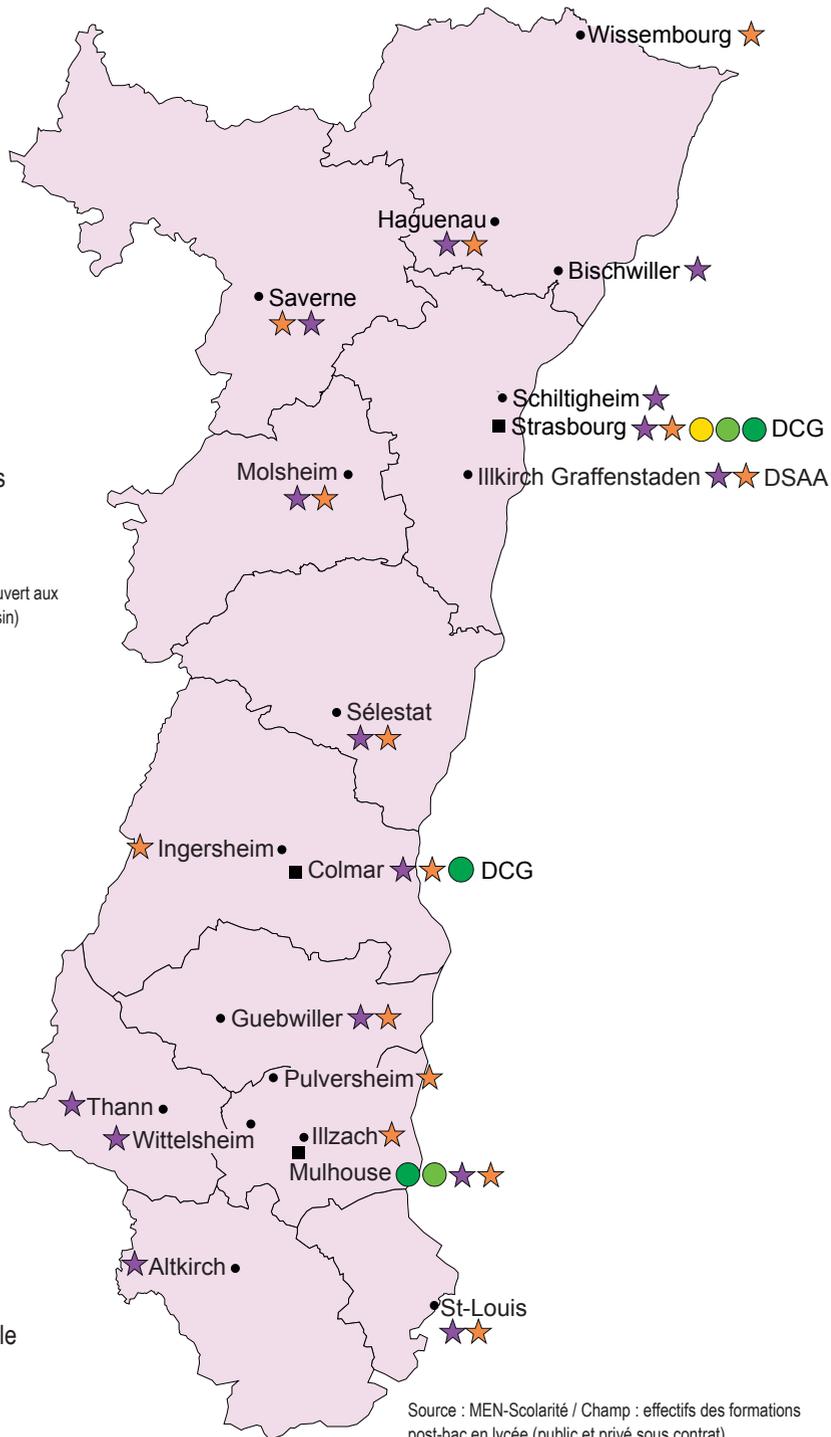
Source : MEN-Scolarité / Champ : effectifs des formations post-bac en lycée (public et privé sous contrat)

Les sections post-bac en 2013-2014

➤ 74 classes préparatoires aux grandes écoles
 1^{re} année : 34
 2^e année : 39
 3^e année : 1*

➤ 238 sections de techniciens supérieurs, DCG et DSAA (tous niveaux)

*Dispositif expérimental en trois ans ouvert aux bacheliers professionnels (lycée Cassin)



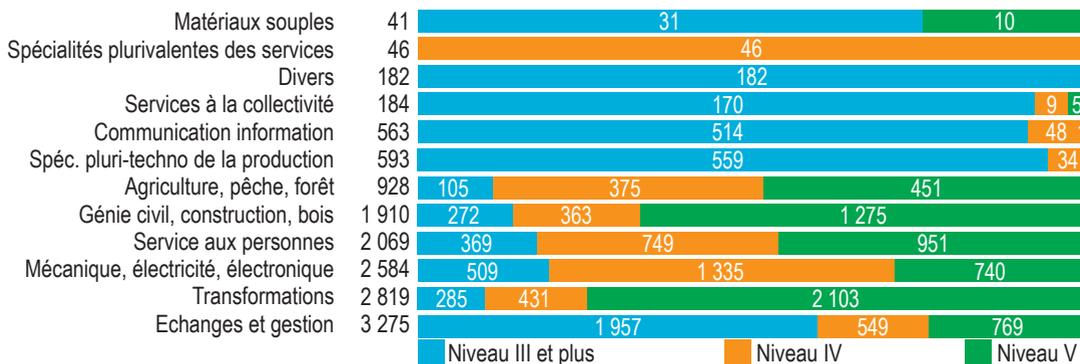
Source : MEN-Scolarité / Champ : effectifs des formations post-bac en lycée (public et privé sous contrat)

L'apprentissage

■ 15 194 apprentis en 2013-2014

dans 18 CFA publics gérés par les lycées professionnels (y compris agriculture), 1 CFA universitaire public gérant les apprentis des deux universités et des cinq IUT de l'académie, et 14 CFA privés.

■ Effectifs d'apprentis par groupe de spécialités et niveau en 2012-2013



Source : rectorat / Depp, enquête Sifa au 31.12.2013 – données provisoires

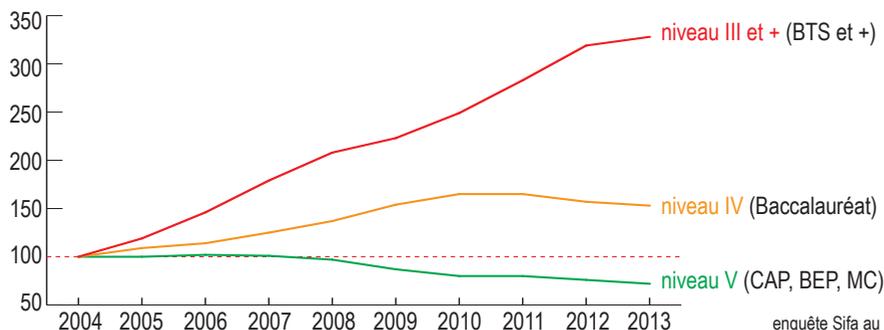
■ Evolution des effectifs par niveau

En 2013, les effectifs reculent de 317 apprentis. La baisse ne concerne que les niveaux V (-362) et dans une moindre mesure le niveau IV (-99), les niveaux III et + enregistrant un ralentissement de leur progression (+144). A noter : 58,5% des apprentis suivent des formations de niveau bac et +, contre 31,8% en 2004.

Année	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
III et +	1 508	1 801	2 205	2 694	3 134	3 360	3 754	4 262	4 809	4 953
IV	2 570	2 800	2 937	3 223	3 521	3 958	4 251	4 240	4 035	3 936
V	8 751	8 715	8 921	8 842	8 496	7 600	7 036	6 985	6 667	6 305
total	12 829	13 316	14 063	14 759	15 151	14 918	15 041	15 487	15 511	15 194

Source : rectorat / Depp, enquête Sifa au 31.12.2013 – données provisoires

Evolution base 100 (2004)



Source : rectorat / Depp, enquête Sifa au 31.12.2013 – données provisoires

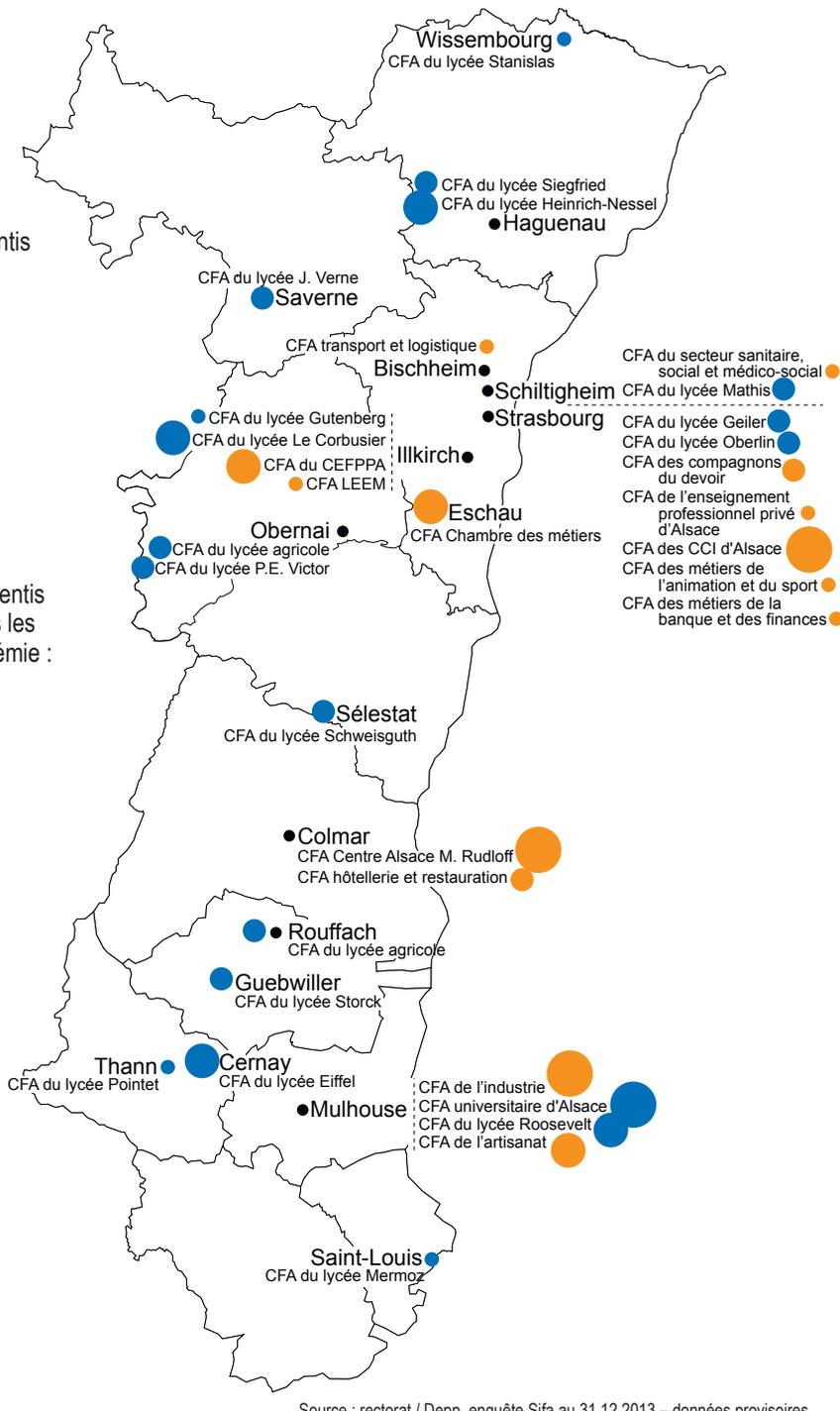
Les centres de formations d'apprentis en 2013-2014

En 2013-2014, 15 194 apprentis sont en formation dans les 33 CFA d'Alsace :

- > 8 301 apprentis dans les 19 CFA publics
- > 6 893 apprentis dans les 14 CFA privés.

Plus de la moitié de ces apprentis (8 414) sont concentrés dans les trois grandes villes de l'académie :

- > 4 275 à Mulhouse
- > 2 704 à Strasbourg
- > 1 435 à Colmar



Les universités d'Alsace

■ Répartition des étudiants par cursus (licence/master/doctorat) selon le groupe disciplinaire en 2013-2014

Cursus	Université de Strasbourg (Unistra)				Université de Haute-Alsace (UHA)				Académie
	L	M	D	Total	L	M	D	Total	
Droit	3 491	3 144	256	6 891	440	163	7	610	7 501
Economie, AES	2 409	2 621	83	5 068	768	364	0	1 132	6 200
Lettres, SHS	9 258	4 497	860	13 967	1 136	338	61	1 535	15 502
Sciences, Staps	4 368	3 045	1 206	8 513	883	1 239	148	2 270	10 783
IUT	2 040	0	0	2 040	1 897	0	0	1 897	3 937
Santé	2 652	5 012	17	7 681	0	0	0	0	7 681
Total	24 218	18 319	2 422	44 959	5 124	2 104	216	7 444	52 403

Source : MESR/Sise (Système d'information pour le suivi des étudiants) hors Engees et Insa, toutes formes d'enseignement y compris les masters Meef de l'Espé. L'enquête Sise-Université recense, au 15 janvier de l'année scolaire, le nombre d'inscriptions dans les universités de la France entière.

A ces chiffres, qui ne concernent que les universités relevant du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, il convient d'ajouter les étudiants des établissements relevant d'autres ministères (agriculture, culture, justice, santé) dont les données 2013-2014 ne sont pas encore disponibles.

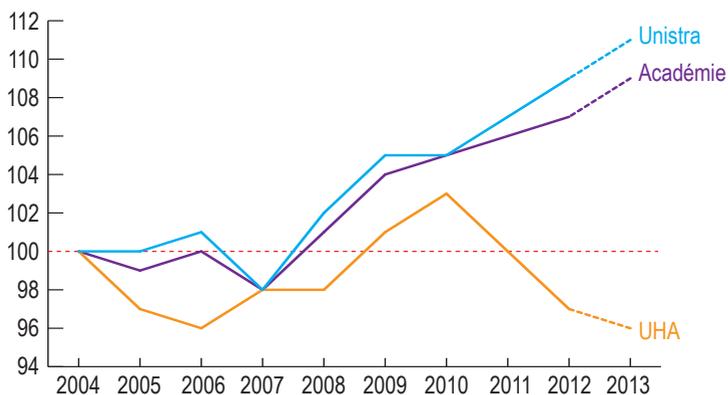
► A titre indicatif, le total des étudiants inscrits dans un établissement de l'enseignement supérieur en Alsace était de 69 870 en 2012-2013. 73,7% étaient inscrits à l'université, soit 13 points au-dessus de la moyenne nationale de 61,2% (France métropolitaine).

■ Evolution des effectifs d'étudiants inscrits à l'université

Année	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Unistra	40 356	40 335	40 775	39 527	41 150	42 243	42 441	43 076	43 936	44 959
UHA	7 777	7 531	7 502	7 618	7 621	7 861	7 974	7 754	7 539	7 444

Source : MESR/Sise (Système d'information pour le suivi des étudiants) hors Engees et Insa, toutes formes d'enseignement

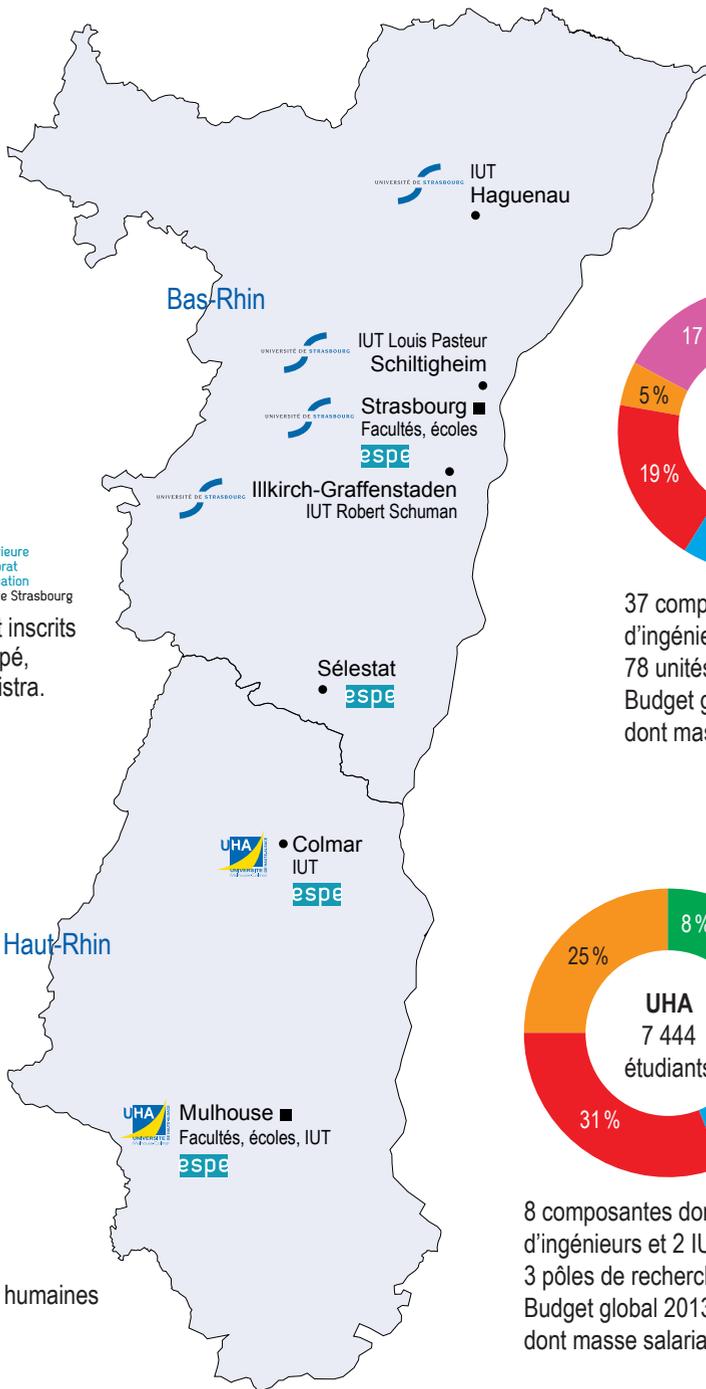
Evolution base 100 (2004)



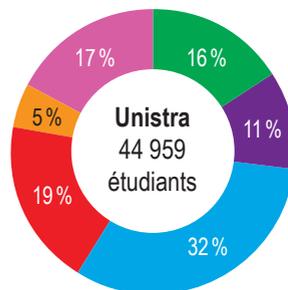
Source : Sise-Université 2013-MESR/ Champ : universités alsaciennes, hors écoles d'ingénieurs (Insa, Engees)

Entre 2004 et 2013, le nombre d'étudiants inscrits dans une université en Alsace a augmenté de 8,8% : +11,4% dans le Bas-Rhin et -4,3% dans le Haut-Rhin. La création à l'Espé, composante de l'université de Strasbourg, des masters des métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (Meef) a creusé l'écart entre les deux départements.

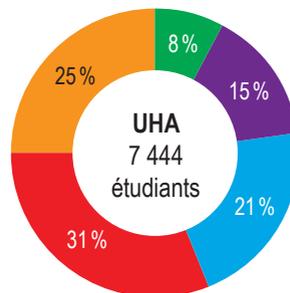
Les universités
d'Alsace
en 2013-2014



1 276 étudiants sont inscrits en 2013-2014 à l'Espé, composante de l'Unistra.



37 composantes dont 4 écoles d'ingénieurs et 3 IUT
78 unités de recherche
Budget global 2013 : 452,78 M€
dont masse salariale : 332,1 M€



8 composantes dont 2 écoles d'ingénieurs et 2 IUT
3 pôles de recherche
Budget global 2013 : 95,6 M€
dont masse salariale : 66 M€

- Droit
- Économie, AES
- Lettres, sciences humaines
- Sciences, Staps
- IUT
- Santé

L'éducation prioritaire

La politique d'éducation prioritaire vise à réduire les effets des inégalités sociales et économiques sur la réussite scolaire.

Cette politique d'égalité des chances a pour principal objectif la réduction des écarts de réussite avec le reste du territoire, sur l'ensemble du parcours scolaire des élèves qui y sont scolarisés.

Les collèges et les écoles qui relèvent de l'éducation prioritaire se structurent en réseau, autour d'un projet fédérateur :

- les réseaux Éclair (écoles, collèges et lycées pour l'ambition, l'innovation et la réussite), où se concentrent les difficultés sociales et scolaires
- les réseaux RRS (réseaux de réussite scolaire), qui accueillent un public socialement plus hétérogène
- les réseaux REP+ (réseaux d'éducation prioritaire +) à compter de la rentrée 2014.

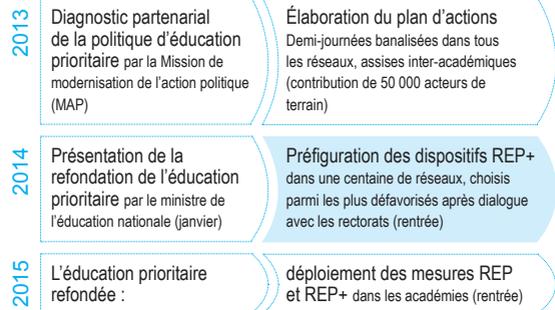
Cette organisation favorise la continuité des parcours d'apprentissage de la maternelle au collège, avec une attention particulière portée au passage de la maternelle à l'élémentaire, puis de l'élémentaire au collège. L'orientation après la classe de 3^e a pour objectif d'engager les élèves dans des parcours scolaires ambitieux. Les actions mises en œuvre concourent à garantir les apprentissages scolaires, la maîtrise du socle commun par tous les élèves et des parcours de réussite ambitieux. Le recours aux innovations et aux expérimentations permet de faire évoluer les pratiques pédagogiques individuelles et les organisations collectives, afin de mieux prendre en considération la diversité des élèves. Une place particulière est faite aux relations avec les familles.

A la rentrée 2014, l'éducation prioritaire dans l'académie est organisée autour de

- 3 nouveaux réseaux REP+ (1 dans le Bas-Rhin et 2 dans le Haut-Rhin)
 - 10 réseaux Éclair (5 dans le Bas-Rhin et 5 dans le Haut-Rhin)
 - 8 RRS (4 dans le Bas-Rhin et 4 dans le Haut-Rhin).
- Elle regroupe plus de 34 000 élèves.

■ Vers la refondation de l'éducation prioritaire à la rentrée 2015

Le calendrier



Les assises de l'éducation prioritaire

L'année scolaire 2013-2014 a été consacrée à la préparation de la refondation de l'éducation prioritaire, prévue à l'horizon de la rentrée 2015 : organisation des assises de l'éducation prioritaire à l'échelle des réseaux, puis à l'échelle inter-académique et nationale. L'ensemble des remontées des académies a débouché sur 14 mesures qui accompagneront cette refondation.

Les réseaux préfigurateurs REP+ dès 2014

Au niveau national, 102 réseaux ont été retenus pour d'ores et déjà préfigurer la refondation de l'éducation prioritaire et mettre en œuvre une grande partie de ces nouvelles mesures.

Pour l'académie de Strasbourg, trois réseaux REP+ sont concernés dès la rentrée de septembre 2014 :

- réseau Erasme de Strasbourg
- réseau Molière de Colmar
- réseau Jean-Macé de Mulhouse.

Ils ont été retenus en fonction de critères liés principalement à la difficulté sociale.

Une réforme avant tout pédagogique

La refondation de l'éducation prioritaire se veut avant tout une réforme pédagogique. Il s'agit en effet de s'engager résolument dans des démarches innovantes, dans une nouvelle manière d'enseigner et d'envisager, au sein du réseau, un véritable travail en équipe.

Des temps de concertation seront ainsi dégagés dans les réseaux REP+, pour mener une réflexion autour de projets, assurer le suivi des élèves et les relations avec les familles.

Chaque réseau REP+ a mis en place un véritable plan de formation interne, basé sur une auto-évaluation des besoins et sur un projet de réseau en cours de ré-écriture.

Les équipes seront soutenues et accompagnées par une équipe académique de l'éducation prioritaire, par les corps d'inspection et les services du rectorat.

L'année scolaire 2014-2015 sera consacrée à la révision de la cartographie de l'éducation prioritaire, en concertation avec l'ensemble des acteurs et au regard des évolutions actuellement en cours au niveau de la politique de la ville.

L'éducation prioritaire ne comportera plus dès lors que des réseaux REP et REP+, dont la liste sera arrêtée principalement sur la base de critères de difficulté sociale.

■ 21 réseaux à la rentrée 2014

3 nouveaux réseaux REP+

- Réseau collège Molière : 6 écoles maternelles et 3 écoles élémentaires (1 962 élèves)
- Réseau collège Jean Macé : 4 écoles maternelles et 2 écoles élémentaires (1 817 élèves)
- Réseau collège Erasme : 3 écoles maternelles et 2 écoles élémentaires (1 138 élèves)

10 réseaux Éclair

A Strasbourg (67)

- Réseau collège Sophie Germain : 2 écoles maternelles, 2 écoles élémentaires et 1 groupe scolaire (1 749 élèves en 2013)
- Réseau collège Lezay-Marnésia : 4 écoles maternelles et 3 écoles élémentaires (1 916 élèves)
- Réseau collège Solignac : 3 écoles maternelles et 3 écoles élémentaires (1 301 élèves)
- Réseau collège du Stockfeld : 1 école maternelle et 2 écoles élémentaires (1 285 élèves)

A Schiltigheim (67)

- Lycée polyvalent Emile Mathis (877 élèves)

A Mulhouse (68)

- Réseau collège Saint-Exupéry : 5 écoles maternelles, 2 écoles élémentaires et 1 groupe scolaire (2 434 élèves)
- Réseau collège de Bourtzwiller : 3 écoles maternelles, 1 école élémentaire et 2 groupes scolaires (1 669 élèves)
- Réseau collège Kennedy : 5 écoles maternelles et 3 écoles élémentaires (2 209 élèves)
- Réseau collège François Villon : 7 écoles maternelles et 3 écoles élémentaires (2 883 élèves)

A Wittelsheim (68)

- Lycée polyvalent Amélie Zurcher (552 élèves)

8 réseaux de réussite scolaire

A Bischheim et Schiltigheim (67)

- Réseau collèges Leclerc, Rouget de Lisle et Lamartine : 3 écoles maternelles et 3 écoles élémentaires (2 972 élèves en 2013)

A Strasbourg (67)

- Réseau collège Hans Arp : 4 écoles maternelles et 4 écoles élémentaires (2 219 élèves)
- Réseau collège Twinger : 1 école maternelle et 2 écoles élémentaires (1 906 élèves)
- Réseau collège François Truffaut : 3 écoles maternelles et 3 écoles élémentaires (1 770 élèves)

A Colmar (68)

- Réseau collège Pfeffel : 6 écoles maternelles et 2 écoles élémentaires (1 318 élèves)

A Mulhouse (68)

- Réseau collège Wolf : 1 école maternelle et 2 écoles élémentaires (1 357 élèves)

A Sainte-Marie-aux-Mines (68)

- Réseau collège Reber : 3 écoles maternelles et 3 écoles élémentaires (933 élèves)

A Wittelsheim (68)

- Réseau collège Mermoz : 2 écoles maternelles et 2 écoles élémentaires (825 élèves)

La scolarisation des élèves handicapés

■ Les effectifs

En 2013-2014, 4 930 élèves présentant un handicap sont scolarisés dans l'académie de Strasbourg, soit 248 élèves de plus que l'année précédente (+5,3%). Dans le premier degré, les effectifs progressent de 137 élèves (+4,7%) : +44 dans le Bas-Rhin, +93 dans le Haut-Rhin. Pour le second degré, la progression est plus forte, avec une hausse de 111 élèves (+6,2%), +52 dans le Bas-Rhin, +59 dans le Haut-Rhin.

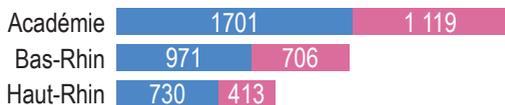
	1 ^{er} degré	2 nd degré	Total
Bas-Rhin	1 693	1 135	2 828
Haut-Rhin	1 339	763	2 102
Académie	3 032	1 898	4 930

Source : Enquête Dgesco octobre 2013, hors Cned

■ Deux modes de scolarisation

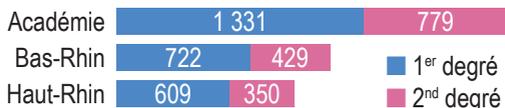
La scolarisation individuelle

Recherchée en priorité, elle consiste à scolariser un ou plusieurs élèves présentant des troubles dans une classe ordinaire, à temps partiel ou à temps plein. Elle concerne 2 820 élèves, soit 57,2%.



La scolarisation collective

Au sein d'établissements scolaires ordinaires, des groupes de 10 à 12 élèves sont accueillis dans des structures spécialisées nommées classes d'inclusion scolaire (Clis) dans le premier degré, unités localisées d'inclusion scolaire (Ulis) dans le second degré. Elle concerne 2 110 élèves, soit 42,8%.



Source : Enquête Dgesco octobre 2013, hors Cned

■ Les aides

La scolarisation peut se dérouler sans aucune aide particulière. C'est le cas pour 75% des élèves de l'académie (67% dans le 1^{er} degré, 88% dans le 2nd degré). Elle peut faire l'objet d'aménagements lorsque les besoins de l'élève l'exigent.

- 20% des élèves de l'académie bénéficient d'un accompagnement individuel : 17% à temps partiel et 3% à temps complet.
- 5% bénéficient d'un accompagnement dans une structure collective (Clis ou Ulis) : 6% dans le 1^{er} degré et 2% dans le 2nd degré.
- 7,6% des élèves handicapés utilisent un matériel pédagogique adapté : 4,7% dans le 1^{er} degré et 12,2% dans le 2nd degré.

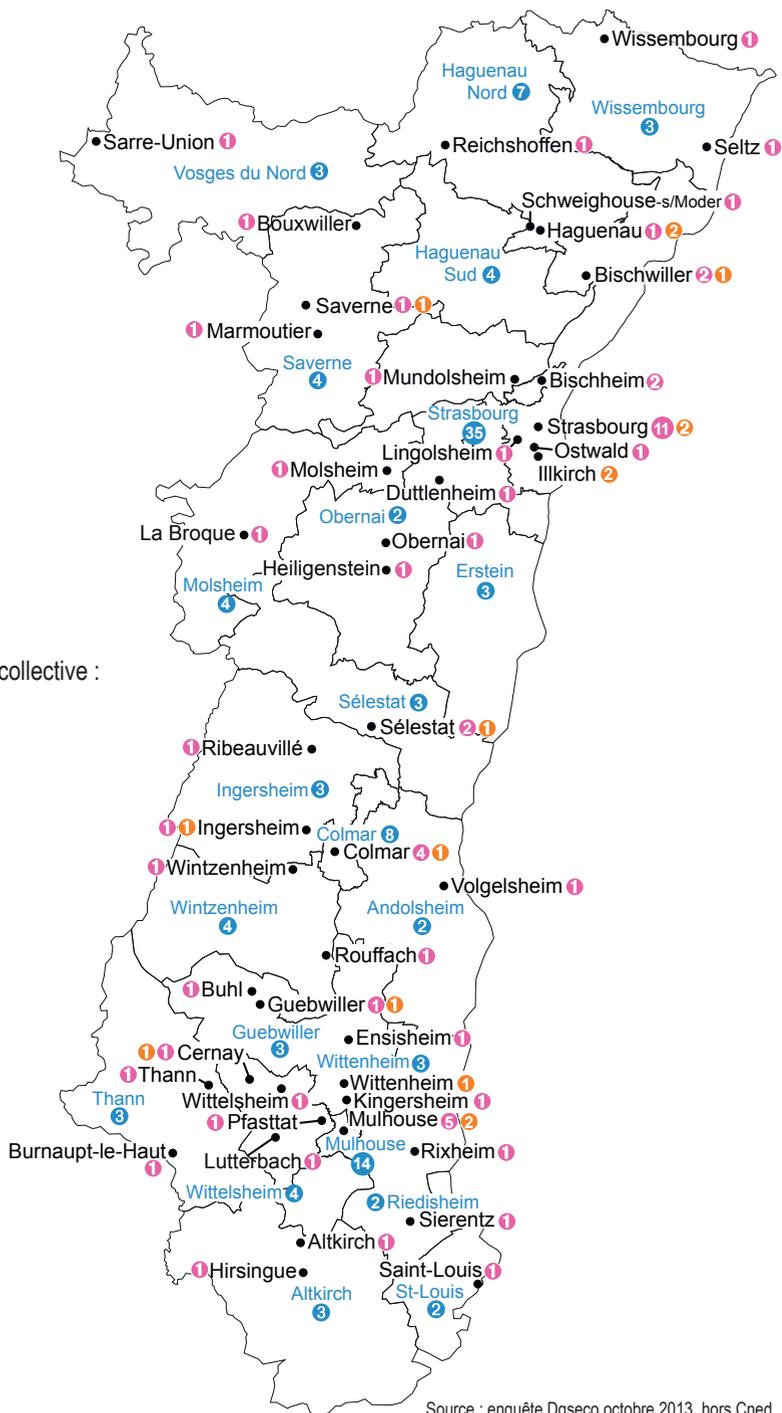
Source : Enquête Dgesco octobre 2013, hors Cned

■ Les troubles recensés

- 44,1% des élèves souffrent de troubles intellectuels et cognitifs. Ces troubles concernent d'une part les déficiences intellectuelles, d'autre part les troubles envahissants du développement (TED), dont l'autisme
- 17,6% sont atteints de troubles psychiques qui recouvrent les troubles de la personnalité et les troubles du comportement
- 11,2% souffrent de troubles moteurs
- 7,3% souffrent de troubles du langage et de la parole dont la dyslexie et la dysphasie
- 7,3% présentent plusieurs troubles associés
- 3,7% sont atteints de troubles auditifs et 2,9% de troubles visuels
- 3,2% de troubles viscéraux, dont ceux liés à une pathologie cancéreuse et des maladies chroniques
- 2,7% présentent d'autres troubles.

Source : Enquête Dgesco octobre 2013, hors Cned

Les structures
de scolarisation collective
en 2013-2014



En 2013-2014, l'académie
de Strasbourg compte
198 structures de scolarisation collective :

- > 119 Clis
68 dans le Bas-Rhin,
51 dans le Haut-Rhin
- > 63 Ulis dans les collèges
34 dans le Bas-Rhin,
29 dans le Haut-Rhin
- > 16 Ulis dans les lycées
9 dans le Bas-Rhin,
7 dans le Haut-Rhin

- Nombre de
- 1 Clis par circonscription
 - 1 Ulis collège
 - 1 Ulis lycée

Source : enquête Dgseco octobre 2013, hors Cned

Les langues

La politique des langues de l'académie de Strasbourg prend appui sur le socle de l'héritage historique, linguistique et culturel de l'Alsace, et s'inscrit dans le projet européen d'une société riche de ses diversités. Réalités économiques et spécificités linguistiques se conjuguent ainsi pour donner la priorité à l'apprentissage de l'allemand langue régionale dès le plus jeune âge. L'objectif est de renforcer le bilinguisme à tous les niveaux.

Sur la base des compétences ainsi acquises, l'enseignement des langues dans l'académie vise à développer un plurilinguisme au service de l'ouverture européenne et internationale.

Cette politique bénéficie du soutien de l'Etat et des trois collectivités territoriales dans le cadre d'une "Convention portant sur l'enseignement des langues vivantes dans le système éducatif en Alsace".

■ A l'école, l'allemand dès le plus jeune âge

Près de 9 élèves sur 10 étudient à l'école maternelle et élémentaire une langue vivante, dont 97 % la langue régionale, selon trois modalités distinctes :

L'enseignement extensif

La quasi-totalité des élèves du 1^{er} degré public et privé non inscrits dans un cursus bilingue bénéficient à l'école élémentaire d'un enseignement hebdomadaire de 3 heures de l'allemand, assuré par le professeur de la classe ou un intervenant extérieur.

L'enseignement bilingue progressif 8 heures

En 2013-2014, trois écoles de l'académie sont engagées dans cette **expérimentation** lancée en 2012 (école de Soufflenheim, école Pasteur de Colmar et école Victor Hugo de Mulhouse) avec un total de six classes (1 MS, 3 CP, 2 CE1) réunissant 135 élèves (20 MS, 64 CP, 51 CE1).

Les élèves bénéficient de deux heures quotidiennes d'allemand, constituées à part égale de moments d'apprentissage de la langue à proprement parler et

d'activités de réinvestissement pendant lesquelles la langue est utilisée comme outil. L'enseignement en français et en allemand est assuré par le professeur de la classe.

L'enseignement paritaire bilingue 12 heures

22 533 élèves, soit 12,7% des écoliers du 1^{er} degré public et privé sont inscrits dans ce dispositif organisé selon une répartition 12h d'enseignement en français et 12h d'enseignement de l'allemand et en allemand (langue allemande, mathématiques, géographie, sciences expérimentales et technologie).

Cet enseignement, assuré par deux professeurs, est organisé sur le principe de l'alternance des langues (par journée entière ou par demi-journée).

Des classes et des effectifs multipliés par 3

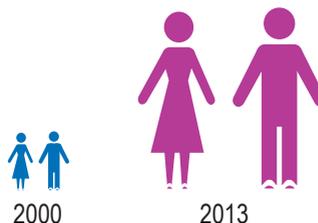
Entre 2000 et 2013, le nombre de classes paritaires bilingues est passé de 319 à 966.

60 nouvelles classes ouvriront à la rentrée 2014 dans le secteur public.



Dans la même période, le nombre d'élèves est passé de 6 731 élèves à 22 533.

1 575 élèves supplémentaires sont attendus à la rentrée 2014 dans les écoles publiques.



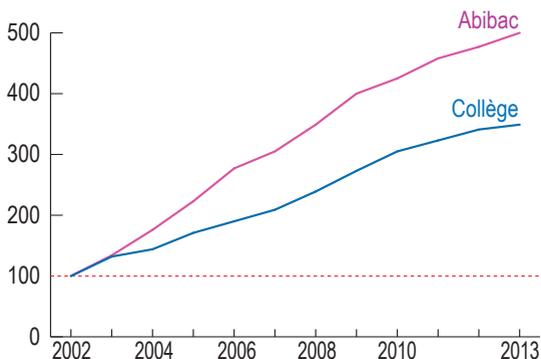
■ Dans le second degré, du bilinguisme au plurilinguisme

Le dispositif bilangue au collège

En 2013-2014, 12 317 élèves, soit 58,5% des effectifs de 6^e, poursuivent l'apprentissage de l'allemand lors de leur entrée au collège et commencent parallèlement l'apprentissage de l'anglais dans le cadre du dispositif bilangue (14,9% en France).

La poursuite du cursus bilingue

Depuis 2002, des effectifs multipliés par 5 au collège et par 3,5 en section Abibac



Source : constats de rentrée Depp-MEN

Au collège

Près de 7 élèves de CM2 sur 10 scolarisés dans la voie bilingue paritaire poursuivent cet enseignement à leur entrée en 6^e. Au collège, 4 029 élèves sont inscrits en 2013-2014 dans la filière bilingue français-allemand (4,3% des élèves). Le nombre d'heures d'enseignement de l'allemand et en allemand se situe autour de 9h : cours de langue, langue et culture régionale, disciplines non linguistiques dispensées en allemand (mathématiques, histoire-géographie, arts plastiques, musique, SVT, physique...).

97,3% des élèves bilingues sont également inscrits dans le dispositif bilangue.

Au lycée

La poursuite de l'enseignement bilingue est assurée en section Abibac dans 17 lycées de l'académie. L'Abibac est un double diplôme validant à la fois le baccalauréat français (séries générales) et l'Abitur Allemand. Les élèves bénéficient de 9h de cours d'allemand et en allemand (civilisation, langue et littérature, histoire-géographie). 1 250 élèves ont suivi cet enseignement en 2013-2014, soit 3,8% des lycéens de la voie générale. Ils représentent 26,5% des élèves inscrits dans ce dispositif en France. Les élèves ne souhaitant pas poursuivre en Abibac ont la possibilité de s'inscrire en section européenne, dans un lycée général, technologique ou professionnel (voir ci-après).

Les effectifs par langue

Le socle allemand-anglais

	Allemand	Anglais
Collège	78,7%	93,4%
Lycée GT	84,2%	99,7%
voie générale	84,7%	99,7%
voie technologique	81,4%	99,4%
Lycée pro	57,3%	77,7%
bac pro services	73,5%	90,8%
bac pro production	40,5%	75,5%
Total second degré	77,3%	91,4%

Sources : constat de rentrée Depp-MEN

77,3% des effectifs du second degré étudient l'allemand (15,3% en France), soit 115 147 élèves.

91,4% étudient l'anglais (98,5% en France), soit 135 813 élèves.

Les autres langues

- 10,8% apprennent l'espagnol (45,4% au plan national), soit 16 113 élèves : 5 396 au niveau collège, 9 773 au lycée général et technologique, 944 au lycée professionnel.
- 3,3% étudient d'autres langues : italien (1 896 élèves), chinois (786), portugais (420), arabe (341), turc (288), hébreu moderne (117), japonais (82) polonais (60).

16,2% des élèves de l'académie étudient une 3^e langue vivante en classe de seconde contre 6,9% en France.

Les sections européennes

A la rentrée 2013, les sections européennes scolarisent 11 115 élèves, soit 7,5% des élèves du second degré de l'académie contre 6,4% des élèves en France. En plus des sections européennes allemand, anglais et espagnol, deux sections portugais et italien accueillent respectivement 43 et 31 élèves.

Les sections européennes sont ouvertes de la classe de la 4^e à la terminale. Les élèves bénéficient d'un enseignement renforcé de la langue (seulement en collège) et de l'enseignement d'au moins une discipline non linguistique (matières générales ou professionnelles) enseignée dans la langue de la section. Diverses activités culturelles et d'échanges complètent le dispositif.

	Allemand	Anglais	Espagnol
Collège	1 775	2 504	114
Lycée GT	1 281	3 804	212
Lycée pro	818	533	
services	425	346	
production	393	187	
Total	3 874	6 841	326

Source : constat de rentrée Depp-MEN

La scolarité en section européenne permet au candidat au baccalauréat de se présenter à une évaluation spécifique, en vue d'obtenir l'indication "section européenne", suivie de la désignation de la langue sur leur diplôme du baccalauréat.

Les sections internationales

Ce cursus concerne des enfants étrangers, binationaux ou français ayant effectué de longs séjours à l'étranger. 2 252 élèves sont inscrits dans ces sections pendant l'année scolaire 2013-2014.

975 élèves sont accueillis dans les écoles internationales de Strasbourg : 267 dans les maternelles Vauban et Schuman, 708 dans les écoles élémentaires Conseil des XV et Schuman. Les élèves sont répartis dans différentes sections : allemand, anglais, italien, espagnol, polonais.

Section	collège	lycée	Total/section
Allemand	171	51	222
Anglais	230	458	688
Espagnol	94	63	157
Italien	69	43	112
Polonais	33	20	53
Russe		45	45
Total	597	680	1 277

Source : constat de rentrée Depp-MEN

1 277 élèves sont inscrits en sections internationales dans deux établissements de Strasbourg : 597 au collège de l'Esplanade et 680 au lycée international des Pontonniers. Ils bénéficient d'un enseignement renforcé de la langue et de la littérature de la section suivie (anglais, allemand, espagnol, italien, polonais ou russe). Les élèves préparent l'option internationale du baccalauréat (OIB).

■ Les résultats

Définis par le Cadre européen commun de référence pour les langues, les niveaux de référence pour les langues, les niveaux de référence et les compétences attendues qui balisent l'apprentissage des langues étrangères permettent de situer les résultats des élèves par rapport à une grille objective.

Les six niveaux du Cadre européen

Niveaux A (scolarité obligatoire) :

utilisateur élémentaire, subdivisé en

A1 niveau introductif ou de découverte et

A2 niveau intermédiaire ou de survie

Niveaux B (lycée) :

utilisateur indépendant, subdivisé en

B1 niveau seuil et

B2 avancé ou indépendant

Niveaux C (supérieur) :

utilisateur expérimenté, subdivisé

C1 niveau autonome et

C2 niveau maîtrise

Les compétences évaluées :

- comprendre à l'oral
- comprendre, réagir et parler en interaction orale
- parler en continu
- lire
- écrire

Les évaluations dans le 1er degré

Sur l'ensemble des élèves de CM2 de l'académie :

- 88,2% des élèves qui suivent un enseignement extensif de l'allemand ont validé le niveau A1 :
28,3% ce niveau uniquement,
59,9% un niveau supérieur (A1+),
- 87% des élèves bilingues ont validé le niveau A2.

Les certifications au collège et au lycée

Les élèves volontaires ont la possibilité de s'inscrire à des certifications étrangères, délivrées par des organismes internationalement reconnus.

En allemand

Deutsches Sprachdiplom I, certification de la KMK (conférence permanente des ministres de l'éducation des Länder) pour les élèves de 3^e et de seconde générale, technologique et professionnelle.

Sur les 3 047 élèves de l'académie inscrits à la session 2013, 86% ont obtenu une certification, contre 68,5% au niveau national :

- 60 % la certification B1 (28,6% en France)
- 26 % la certification A2 (39,9% en France)

Certification régionale "L'allemand en milieu professionnel", pour les élèves de CAP, BEP, bac pro et bac techno. Sur les 244 inscrits, 50% ont validé l'ensemble des compétences requises pour obtenir la certification : 33,9% au niveau A2, 16% au niveau B1 et 0,1% au niveau B2. Les autres candidats ont obtenu une attestation validant les compétences atteintes.

En anglais

Cambridge Certificate, pour les élèves de seconde section européenne générale, techno et professionnelle. Sur les 1 098 inscrits à la session 2013, 91% ont obtenu une certification : 64% ont validé le niveau B1, 27% le niveau A2.

En espagnol

La certification de l'Institut Cervantes ne concerne qu'une cinquantaine d'élèves chaque année.

Les résultats aux examens session 2013

■ Le diplôme national du brevet (DNB)

Série	Générale			Professionnelle			Ensemble des séries		
	présents	admis	%	présents	admis	%	présents	admis	%
Académie	20 017	17 275	86,3	1 269	953	75,1	21 286	18 228	85,6
France	707 358	605 983	85,7	70 091	52 215	74,5	777 449	658 198	84,7

Source : MEN – résultats définitifs

Résultats provisoires session 2014 : 85,4% (académie), 85,2% (France)

■ Le baccalauréat : résultats par série

Série	Académie				France*	Positionnement sur 31 académies
	Inscrits	présents	admis	% réussite		
Bac général	9 294	9 205	8 673	94,2%	92,0%	5
ES	3 010	2 985	2 797	93,7%	91,5%	5
S	5 119	5 074	4 795	94,5%	92,6%	5
L	1 165	1 146	1 081	94,3%	91,0%	1
Bac technologique	4 000	3 933	3 492	88,8%	86,5%	7
STG	1 889	1 851	1 591	86,0%	84,4%	12
STAV	122	121	92	76,0%	78,5%	15
ST2S	679	664	605	91,1%	85,2%	7
STL	257	254	239	94,1%	93,8%	15
STI2D	859	849	778	91,6%	91,5%	16
STD2A	61	61	61	100,0%	95,5%	1
Hôtellerie	133	133	126	94,7%	89,5%	7
Bac professionnel	5 441	5 356	4 189	78,2%	78,9%	23
Production	2 637	2 599	1 934	74,4%	76,3%	23
Services	2 804	2 757	2 255	81,8%	81,3%	20
Total	18 735	18 494	16 354	88,4%	86,9%	9

Source : BCP - MEN / Champ : tous candidats - résultats définitifs

Résultats provisoires session 2014

Baccalauréat général
92,7% (académie)
90,9% (France)

Baccalauréat technologique
92% (académie)
90,6% (France)

Baccalauréat professionnel
82,3% (académie)
81,9% (France)

* France = France métropolitaine et Dom

Les séries

ES Économique et sociale

S Scientifique

L Littéraire

STG Sciences et technologies de la gestion

STAV Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant

ST2S Sciences et technologies de la santé et du social

STL Sciences et technologies de laboratoire

STI2D Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable

STD2A Sciences et technologies du design et des arts appliqués

■ Le certificat d'aptitude professionnelle (CAP)

	Présents	Admis	Taux de réussite	Evolution 2012-2013
Bas-Rhin	3 877	3 227	83,2	= 0,0
Haut-Rhin	2 430	2 042	84,0	+ 1,9
Académie	6 307	5 269	83,5	+ 0,7
France	223 020	186 692	83,7	+ 0,2

Taux de réussite par département
et par groupe de spécialité

	Taux de réussite		Evolution 2012-2013	
	Production	Service	Production	Service
Bas-Rhin	82,3	84,5	-0,9	+ 1,2
Haut-Rhin	81,8	86,7	+4,5	- 1,0
Académie	82,2	85,3	+ 1,1	+ 0,3

**Résultats provisoires
session 2014 : 82,5%**

■ Le brevet d'enseignement professionnel (BEP)

	Présents	Admis	Taux de réussite	Evolution 2012-2013
Bas-Rhin	2 220	1 915	86,3	+ 4,4
Haut-Rhin	1 693	1 410	83,3	+ 3,8
Académie	3 913	3 325	85,0	+ 4,2
France	156 501	128 200	81,9	+ 3,7

Taux de réussite par département
et par groupe de spécialité

	taux de réussite		Evolution 2012-2013	
	production	service	production	service
Bas-Rhin	84,4	87,4	+ 3,4	+ 4,9
Haut-Rhin	82,2	83,9	+ 0,9	+ 5,3
Académie	83,5	85,9	+ 2,4	+ 5,2

**Résultats provisoires
session 2014 : 80%**

■ Le brevet de technicien supérieur (BTS)

	Présents	Admis	Taux de réussite	Evolution 2012-2013
Bas-Rhin	3 540	2 732	77,2%	+ 2,6
Haut-Rhin	1 517	1 166	76,9%	+ 4,5
Académie	5 057	3 898	77,1%	+ 3,2
France	170 736	126 473	74,1%	+ 0,9

Taux de réussite par département
et par groupe de spécialité

	taux de réussite		Evolution 2012-2013	
	production	service	production	service
Bas-Rhin	83,6%	75,1 %	- 1,1	+ 3,3
Haut-Rhin	73,6%	78,4%	- 0,6	+ 6,8
Académie	80,0%	76,0%	- 0,5	+ 4,3

**Résultats provisoires
session 2014 : 76%**

L'insertion professionnelle des apprentis

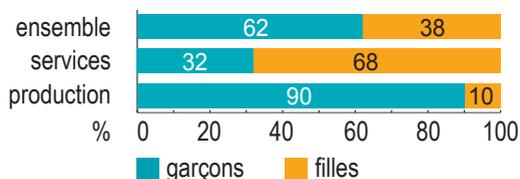
■ Situation des apprentis sortis des centres de formation

Au cours de l'année 2011-2012, 6 040 jeunes apprentis sont sortis des CFA de l'académie, dont 38% de jeunes filles. La situation s'est dégradée par rapport à l'année précédente : 66% ont trouvé un emploi (contre 68%) et 28% sont en recherche d'emploi (contre 26%).

	Ensemble		dont filles	
	nombre	%	nombre	%
Emploi	3 956	65,5	1 464	64,5
Chômage	1 675	27,7	623	27,5
Inactifs	283	4,7	125	5,5
Stage	122	2,0	57	2,5
Ensemble	6 036	100	2 268	100

Source : enquête Ipa 2013 - rectorat - Depp / Oref - Alsace

■ Sortants selon le sexe...



Les garçons représentent 90% des élèves sortants de l'ensemble des formations de la filière production, les filles 68% des élèves de l'ensemble des formations de la filière des services.

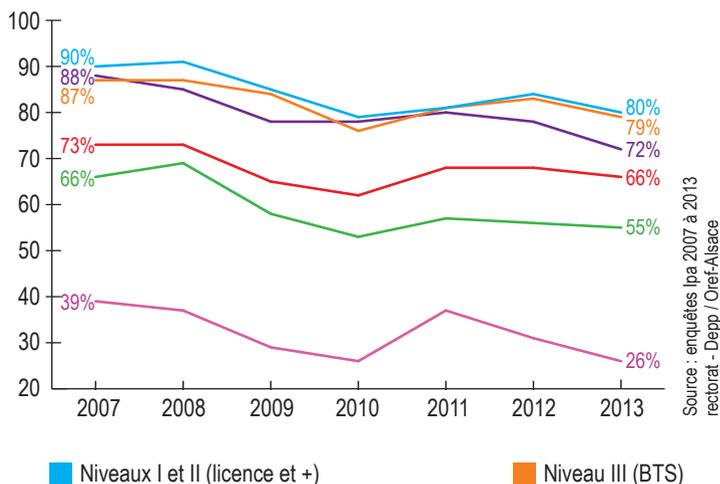
... et la filière de formation



86% des filles sont issues d'une formation de la filière des services, 75% des garçons d'une formation de la filière production.

Source : enquête Ipa 2013 rectorat - Depp / Oref-Alsace

■ Evolution de la part des apprentis sortants en emploi selon le niveau de formation



Comme les années précédentes, les chances d'insertion dans l'emploi augmentent avec l'élévation du niveau de qualification et le diplôme reste le meilleur rempart contre le chômage. En 2013, on note ainsi un écart de 24 points entre l'insertion des sortants de niveau BTS (79%) et celle des jeunes de niveau CAP (55%). Cet écart est de 53 points avec les apprentis sans qualification (26%).

Source : enquêtes Ipa 2007 à 2013 rectorat - Depp / Oref-Alsace

L'insertion professionnelle des lycéens

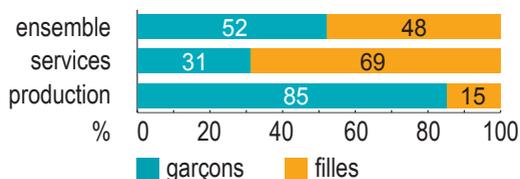
■ Situation des lycéens sortis des centres de formation

7 930 jeunes sont sortis des lycées de l'académie dispensant une formation technologique ou professionnelle au cours de l'année scolaire 2011-2012 afin d'intégrer le marché du travail. Sept mois après la fin de leurs études, en février 2013, 46% travaillent, une proportion en baisse de 5 points par rapport à l'année précédente, et 40% sont en recherche d'emploi (35% en 2012).

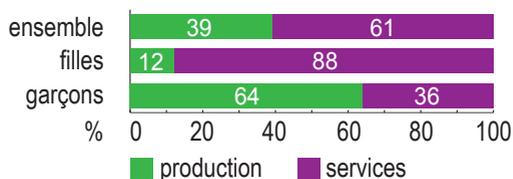
	Ensemble		dont filles	
	nombre	%	nombre	%
Emploi	3 650	46	1 750	46
Chômage	3 160	40	1 500	40
Inactifs	750	9	330	9
Stage	370	5	200	5
Ensemble	7 930	100	3 770	100

Source : enquête Iva 2013 - rectorat - Depp / Oref - Alsace

■ Sortants selon le sexe...



... et la filière de formation

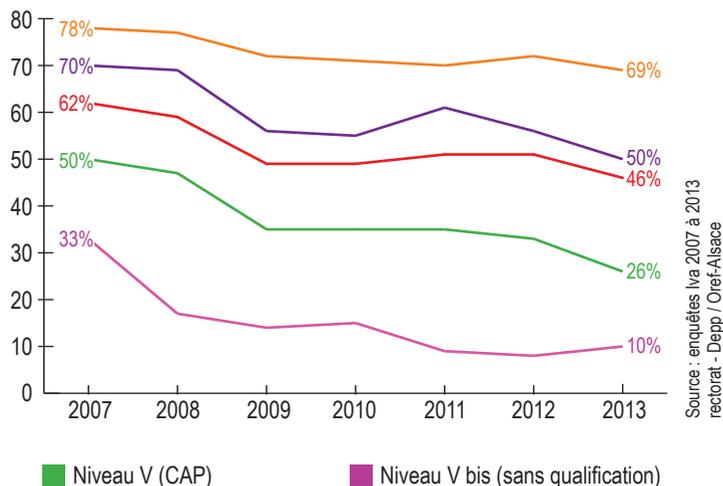


Source : enquête Iva 2013 rectorat - Depp / Oref-Alsace

Les filles représentent 69% des élèves sortants des formations de la filière service, les garçons 85% des élèves ayant suivi les formations de la filière production.

64% des garçons sont issus d'une formation de la filière production, 88% des filles d'une formation de la filière des services.

■ Evolution de la part des lycéens sortants en emploi selon le niveau de formation



Source : enquêtes Iva 2007 à 2013 rectorat - Depp / Oref-Alsace

Pour les lycéens aussi, l'insertion professionnelle s'est dégradée en 2013. Comme pour les apprentis, leur insertion professionnelle augmente avec le niveau de qualification : 69% des sortants de niveau BTS sont en emploi (-3 points sur un an), alors que ceux de niveau CAP ne sont que 26% (-7 points sur un an). Seuls 10% des jeunes sans qualification sont insérés sur le marché du travail (+2 points).

Rectorat de l'académie de Strasbourg
Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp)
6 rue de la Toussaint – 67975 Strasbourg Cedex 9

Directeur de la publication : Jacques-Pierre Gougeon
Coordination de la rédaction : Christine Friedrich / Daniela vom Scheidt
Tableaux et cartes : Christine Friedrich / Fabienne Clément
Maquette et graphisme : Pierre Muller
Impression : Valblor, août 2014



Rectorat

6 rue de la Toussaint
67975 Strasbourg Cedex 9
03 88 23 37 23

**Le portail de l'éducation
nationale en Alsace**

www.ac-strasbourg.fr